

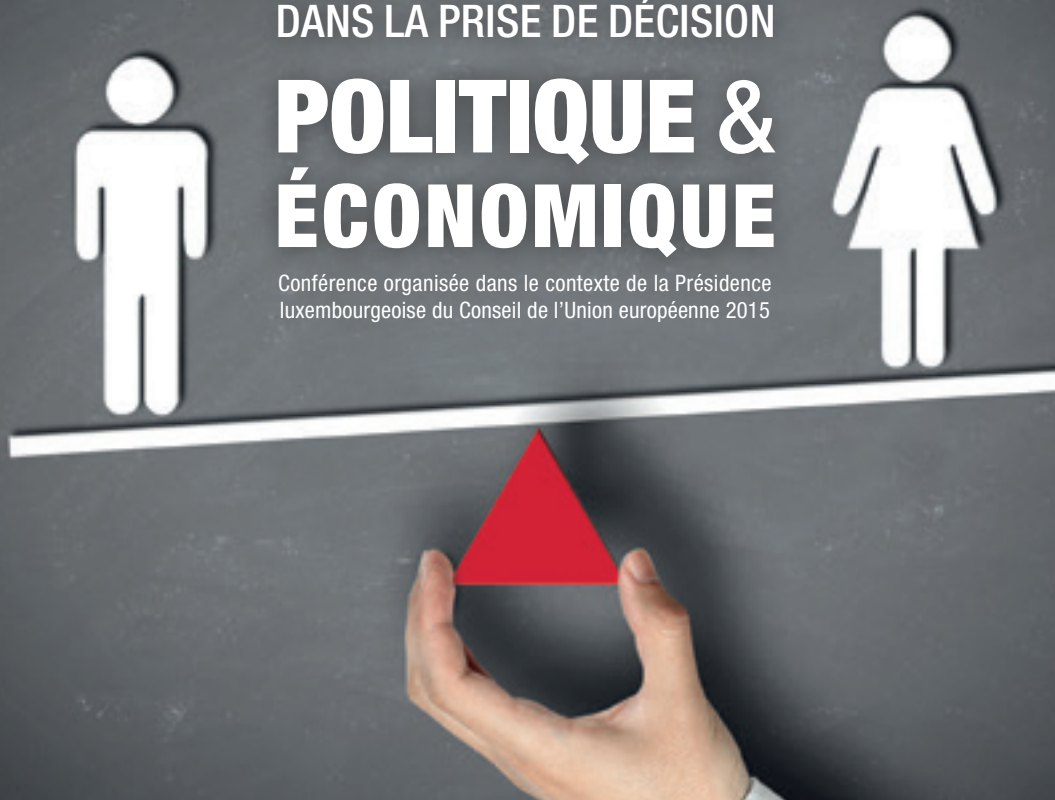
LES MEILLEURS MOMENTS DE LA
CONFÉRENCE
DES 15 & 16 OCTOBRE 2015

ÉGALITÉ

ENTRE FEMMES ET HOMMES
DANS LA PRISE DE DÉCISION

**POLITIQUE &
ÉCONOMIQUE**

Conférence organisée dans le contexte de la Présidence
luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne 2015



Préface de Claude Wolf

Présidente du Conseil National des Femmes du Luxembourg

Les mêmes chances pour tous.

Equilibre, égalité des chances, opportunités et responsabilités partagées entre les hommes et les femmes dans la vie familiale et professionnelle. Ces questions occupent toute la société humaine, elles se posent, à des degrés différents, dans tous les pays.

Après 40 années de luttes nationales, destinées à assurer une place équitable aux femmes dans la société moderne, le Conseil National des Femmes du Luxembourg a décidé depuis quelques années de changer de perspective et de s'ouvrir au niveau international, afin de comparer les situations respectives et de s'enrichir des expériences des autres.

L'évolution de la société moderne, le fait que les femmes, bien formées et souvent hautement qualifiées, veuillent rester actives et ne recherchent plus nécessairement la protection du mariage, exigent qu'elles se battent pour une totale égalité des chances en politique, dans le monde du travail et dans la société civile, qu'elles réclament un partage équitable des responsabilités familiales.



Claude Wolf

Présidente du Conseil National des Femmes du Luxembourg

L'association informelle des Petits Etats d'Europe (Andorre, Chypre, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Malte, Monaco, San Marino) offre une excellente plateforme d'échanges et de comparaisons. L'adhésion du Luxembourg au « Centre Européen du Conseil International des Femmes » a été une seconde opportunité pour intensifier le travail de réseautage, qui permet, dans le monde moderne, de suivre les développements au plus près et de s'en enrichir.

La Présidence du Conseil de l'Union européenne, que le Luxembourg a assurée durant la seconde moitié de l'année 2015 et le soutien généreux du Ministère de l'Egalité des Chances, ont permis au Conseil National des Femmes du Luxembourg de recevoir ses pairs pour un échange d'idées et d'informations. En accord avec le Ministère de l'Egalité des chances, le CNFL a consacré ses travaux à l'égalité des chances en politique et dans le monde économique. Les échanges qui en découlèrent ont permis de faire le point, de cerner les forces et les faiblesses de la situation actuelle. La conclusion qui en découle est simple : avec les instruments qu'il s'est donnés, le Luxembourg est certainement sur la bonne voie. Mais pour atteindre une véritable égalité des chances, il convient de rester vigilant et de poursuivre les efforts devant le chemin qui reste à parcourir.

Préface de Lydia Mutsch

Ministre de l'Egalité des chances

Mesdames, Messieurs,

L'année 2015 a été marquée par la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne, pour laquelle le Ministère de l'Egalité des chances s'était fixé des objectifs ambitieux en matière d'égalité entre femmes et hommes. Parmi les défis politiques pour les 28 Etats membres figure notamment la participation égalitaire entre hommes et femmes dans les prises de décisions politiques et économiques, objectif qui est loin d'être atteint dans la majorité des pays.

Même s'il y a lieu de constater une certaine tendance à la hausse de la représentation des femmes dans les institutions politiques législatives et exécutives, ainsi que dans les conseils d'administration et de direction de grandes entreprises, ce progrès reste malgré tout très modeste. Les raisons de cette faible progression sont, entre autres, les stéréotypes basés sur le genre, très durs à briser, qui nous incitent à intensifier notre travail de sensibilisation de longue haleine au niveau de toutes les catégories d'âge de notre société. Il me paraissait dès lors évident de choisir le thème de l'égalité entre femmes et hommes dans la prise de décision politique et économique comme une priorité de la Présidence luxembourgeoise.

La conférence de Mondorf-les-Bains a permis de rassembler des experts nationaux et internationaux pour débattre les différentes stratégies en la matière, actuellement en cours de discussion ou déjà en vigueur au niveau des Etats membres. Les contributions ont été d'une très grande qualité. Les conclusions ont encouragé le gouvernement luxembourgeois à poursuivre la voie entamée depuis sa stratégie adoptée en septembre 2014 pour un meilleur équilibre entre femmes et hommes dans la prise de décision avec des mesures concrètes tant au niveau politique qu'économique.

En septembre 2015, j'ai déposé, en ma qualité de Ministre de l'Egalité des chances, un projet de loi qui vise l'introduction d'un pourcentage de 40 % de candidats de chaque sexe sur les listes à présenter par les partis politiques pour les élections législatives nationales et pour les élections européennes.

Conformément au programme gouvernemental et sa stratégie pour un meilleur équilibre entre femmes et hommes dans la prise de décision, la législation sur le financement des partis politiques sera modifiée afin de pouvoir lier les dotations auxquelles les partis politiques ont droit à la présence de 40 % de candidats de chaque sexe sur les listes à présenter pour les élections nationales, respectivement de 50 % de candidats de chaque sexe pour les élections européennes. Je considère cette étape de procéder via des pourcentages fixes comme une mesure temporaire mais nécessaire, si nous voulons aller au-delà des progrès des dernières années qu'on pourrait qualifier de « symboliques ».

Les débats très engagés entre les experts nationaux et internationaux et un public très intéressé ont abouti à la conclusion de prévoir un mélange entre mesures contraignantes et volontaires si nous voulons atteindre une meilleure représentation entre femmes et hommes sur les postes décisionnels politiques et économiques.



Lydia Mutsch

Ministre de l'Egalité des chances



L'Egalité dans la prise de décision politique et économique comme priorité de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne

Conférence internationale à Mondorf-les-Bains, les 15 & 16 octobre 2015

Dans le cadre de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union Européenne, le Ministère de l'Egalité des chances et le Conseil National des Femmes du Luxembourg avaient organisé les 15 et 16 octobre 2015 au Domaine Thermal de Mondorf-les-Bains une conférence internationale sur « L'Egalité dans la prise de décision politique et économique. » Etant donné que la participation équilibrée entre femmes et hommes dans les processus de décisions politiques et économiques reste une des grandes faiblesses en matière d'égalité au sein de la majorité des Etats membres de l'Union européenne, le Luxembourg avait choisi ce sujet comme une priorité dans son programme pour la présidence. L'objectif de la conférence était de discuter avec des experts nationaux et internationaux des différentes stratégies appliquées au Luxembourg et en Europe pour promouvoir la participation des femmes dans la prise de décision politique et économique.



Dans son introduction, la Ministre de l'Egalité des chances, Lydia Mutsch, a d'abord relevé le fait que « là où les décisions sont prises, les femmes sont dans la minorité » même si elles sont de manière générale plus qualifiées. Voilà pourquoi, le sujet de la prise de

décision égalitaire doit faire l'objet d'une prise de conscience collective pour atteindre le changement tant au niveau national qu'au niveau européen. Ceci est d'autant plus nécessaire au vu des chiffres connus pour l'Union européenne.

Concernant la prise de décision politique au sein de l'Union européenne, les hommes détenaient en 2012 plus que trois quarts des postes ministériels, même si on peut constater des écarts considérables entre les différents pays. L'image est pareille au niveau de la représentation des femmes dans les parlements nationaux ; il y a certes des améliorations, mais elles restent modestes. Avec un ratio 1/3 – 2/3 en faveur des hommes, la situation est légèrement meilleure au niveau régional. Toutefois, la domination des hommes persiste dans les assemblées régionales.

Quant à la prise de décision économique en général et la participation dans les conseils d'administration en particulier, la moyenne des femmes s'élève à 16 % en 2012 avec une amélioration de 6 % par rapport à 2005. En 2012, uniquement six pays de l'Union européenne avaient atteint un taux égal ou supérieur à 20 %.



Le 15 octobre 2015, la conférence était consacrée à l'«Egalité dans la prise de décision politique», sujet qui était introduit par Mme Virginija Langbakk, directrice du «European Institute for Gender Equality» (EIGE) sur base d'une Key Note sur le thème «Le (dés)équilibre dans la prise de décision: qui tient les rênes?». Dans son exposé, Virginija Langbakk avait soutenu la thèse que la prise de décision ainsi que le leadership sont «genrés» («gendered»).

Si les données présentées confirment une certaine tendance à la hausse de la représentation des femmes dans les institutions politiques législatives et exécutives

ainsi que dans les administrations publiques, la directrice de l'EIGE relevait la persistance de stéréotypes «genrés» qui continuent à freiner le progrès vers une représentation équitable. Elle relevait entre autres le fait qu'au niveau politique, les femmes sont plus présentes dans les ministères relevant du domaine socio-culturel (santé, éducation, culture) que dans les ministères de la défense, des finances ou encore des affaires étrangères.

Quant aux femmes dans les conseils d'administration de 619 entreprises au sein de l'Union européenne, les taux au niveau des membres et des présidentes sont de 21 % et de 7 %. La résistance pour nommer davantage



de femmes à ces postes est due aux procédures de recrutement et de promotion «basées sur le genre» qui manquent de transparence. Virginija Langbakk avait souligné que les progrès modestes dans les conseils d'administration étaient réalisés suite aux débats publics par rapport à l'introduction de quotas dans certains pays.

L'après-midi était clôturée par une table ronde au sujet de «L'Egalité entre femmes et hommes dans la prise de décision politique» avec la participation de Mme Viviane Loschetter, présidente du groupe parlementaire «Déi Gréng», Mme Petra Meier, professeure à l'Université d'Anvers, directrice du Policy Research Center on Equality Policies, M. Alex Bodry, président du groupe parlementaire LSAP, Mme Sylvie Andrich-Duval, membre du groupe parlementaire CSV et M. Lex Delles, membre du groupe parlementaire DP et bourgmestre de Mondorf-les-Bains. La table ronde était animée par Mme Christiane Kremer, journaliste RTL Radio Lëtzebuerg.

Le 16 octobre 2015, la conférence était consacrée à l'«Egalité dans la prise de décision économique» introduite par Annie Cornet, professeure à l'Université de Liège (HEC) et responsable de l'Unité de recherche EGID Etudes sur le genre et la diversité en gestion sur base d'une présentation sur le sujet «Impliquer les femmes dans la décision économique: une stratégie gagnante!».

Partant du constat que le taux d'emploi féminin a progressé de 37 % en 1983 à 78 % en 2012, elle critiquait entre autres que les femmes ne sont que peu visibles dans la presse économique, où elles ne représentent que 16 % de la couverture médiatique (en 2004).

Si les femmes occupent de plus en plus de positions de responsabilité, les situations d'inégalité et de discrimination indirectes articulées autour de stéréotypes persistent, a insisté la professeure. Selon elle, il faut optimiser les ressources des femmes qui représentent aujourd'hui 55 % des jeunes diplômés. Elle a souligné que les femmes arrivent souvent «par défaut» à la tête d'une entreprise, notamment grâce à une reprise familiale et que la plupart des femmes ont tendance à créer leur propre entreprise dans le seul domaine des services.

Annie Cornet a plaidé pour des procédures de recrutement plus objectives à l'image de l'exemple belge des huissiers de justice, un métier transmis «de père en fils». La seule introduction d'un examen aurait permis de passer le taux des femmes de 3 à 30 %. Une table ronde au sujet de «L'Egalité entre hommes et femmes dans la prise de décision économique» réunissait Mme Evelyn Regner, députée PSE au Parlement européen et



rapporteuse de la proposition de directive «Women on boards», M. Luc Verbeken, CEO de ING Luxembourg, Mme Christiane Wickler, présidente de la Fédération des Femmes Cheffes d'Entreprise au Luxembourg (FFCEL), M. Yves Elsen, CEO de HITEC et Mme Denise Steinhäuser, BGL BNP Paribas. La table ronde était modérée par Mme Josiane Eippers (ADT Center).



M. Heiko Maas, le Ministre de la Justice de la République Fédérale d'Allemagne a évoqué dans son discours de clôture, l'approche allemande en matière d'égalité dans la prise de décision. Votée en mars 2015, la loi pour arriver à la réglementation finale en Allemagne était « long et semé d'embûches », s'est rappelé Heiko Maas, qui précisait que l'économie avait d'abord souscrit à des engagements volontaires sans pour autant atteindre les succès escomptés. « Trop longtemps, le monde politique faisait confiance aux déclarations d'intention qui sont restées lettres mortes », faisait savoir le ministre. En 2014, le taux des femmes présidant un conseil d'administration d'une société du DAX (l'indice boursier allemand) avait même reculé de 1,5 point pour arriver à 6,3 %. Et le fait que les femmes représentent aujourd'hui 22 % des membres des conseils d'administration, est notamment dû au travail des syndicats et l'engagement des femmes en tant que syndicalistes.



Selon le ministre allemand de la justice, la question des quotas est une « question de justice » et de « bon sens économique » au vu du développement démographique de l'Allemagne. Le ministre avait ses doutes sur la volonté du monde économique à promouvoir les femmes compte tenu des arguments avancés par certains responsables du milieu, qu'il serait difficile de trouver autant de femmes bien qualifiées et que celles-ci devraient par conséquent occuper plusieurs postes. Il regrettait par ailleurs le machisme régnant, démontré par les déclarations de l'ancien dirigeant de la Deutsche Bank en 2011, que les femmes rendraient les conseils d'administration « plus beaux et plus colorés ».

« Le quota rendra le quota inutile, car avoir des femmes aux postes de direction sera une chose naturelle », a insisté le ministre. Selon lui, la loi allemande qui entrera en vigueur en 2016, porte déjà aujourd'hui ses fruits en raison des efforts entrepris par les entreprises allemandes qui préparent leurs listes et proposent des candidates.

Selon Heiko Maas, le quota s'avérera être un avantage pour l'Allemagne en tant que site économique et influencera positivement les politiques des ressources humaines des entreprises qui ont trop longtemps négligé le recrutement de femmes. « Ce ne sont pas les femmes qui doivent s'adapter au monde du travail, mais la culture du travail doit devenir plus favorable à la famille », concluait le ministre.



Témoignages dans le cadre de la conférence du 15 | 10 | 2015

[politique]



Virginija
Langbakk

“ We don't have to be a minister,
director or manager to raise awareness for gender equality.
This really depends on everybody! ”



Petra
Meyer

“ Pour moi personnellement, ce n'est pas une question d'apprendre
aux femmes les compétences de la politique,
mais leur faire comprendre qu'elles sont les bienvenues
et qu'elles ne sont pas là uniquement pour remplir les listes. ”



Viviane
Loschetter

“ D'Paritéit Frae/Männer steet a menger Partei
zënter hirem Ufank an de Statuten.
Mir hunn ni eppes aneschters kannt. ”



Alex
Bodry

“ Quoten alleng ginn net duer.
Et ass e wichtegt Instrument,
mä d'Ëmfeld muss och stëmmen. ”



Lex
Delles

“ Eng Quote huet ëmmer eng negativ Connotatioun,
mee et ass wichteg se ze thematiséieren.
Mir hunn eppes erreecht fir dass d'Leit
sech dobaussen d'Fro stellen. ”



Sylvie
Andrich-Duval

“ Mir sollen an der Politik Nowuesstalteren,
Mann a Fra, zesumme forméieren an net separat,
fir eng Segregatioun an der Zukunft ze vermeiden. ”

Témoignages dans le cadre de la conférence du 16 | 10 | 2015

[économie]



Claude
Wolf

“ J'ose affirmer qu'aujourd'hui les hommes ont toujours
peur de la concurrence et de l'autonomie des femmes
et c'est justement ce que nous devons combattre ”



Annie
Cornet

“ Il y a beaucoup de discrimination indirecte, articulée
autour des stéréotypes qui sont associés aux femmes
et aux hommes, à partir de la distribution des rôles
au sein des familles et des compétences
de l'un et de l'autre sexe ”



Christiane
Wickler

“ La femme voit son engagement dans
l'entreprise comme une salle de sport,
l'homme considère de son côté l'entreprise
plus comme un champ de bataille.
C'est cela qu'il faut changer. ”



Yves
Elsen

“ Tout entrepreneur qui veut que son
entreprise fleurisse fait le bon choix
et engage aussi des femmes. ”



Luc
Verbeken

“ Les femmes, grâce à leur expérience
de vie différente, peuvent enrichir la discussion
dans les comités et les conseils et quand
une femme y prend la parole cela a autant
de valeur que quand c'est un homme . ”



Denise
Steinhäuser

“ D'Basis vun allem an engem Gremium vu Fraen a Männer,
ass de géigesäitege Respekt. Mir sinn z. B. am
Verwaltungsrot net ëmmer enger Meenung,
mä mir ginn awer gutt eenz ënnerteneen a mir fannen,
als Fraen awer Gehéier bei eise männleche Kollegen. ”



Evelyn
Regner

“ Wir sollten nicht auf den Wissensreichtum
der Frauen in der Wirtschaft verzichten ”



Heiko
Maas

“ Die Quote wird die Quote irgendwann
überflüssig machen, das ist unser Ziel.
Dann wenn Frauen an der Spitze von Unter-
nehmen eine Selbstverständlichkeit sind. ”



Lydia
Mutsch

“ Den Enjeu ass a mengen Aen,
fir en Ëmdenken an der Gesellschaft
ze erreechen an ze wëssen dass een am
Liewen alles erreeche kann, egal op een e
Mann oder eng Fra ass. ”



« Réseau » se conjugue au féminin...

Depuis 2002, elles se réunissent à intervalles réguliers. Elles échangent, elles informent, elles revendiquent. Elles, ce sont les délégations des Conseils nationaux des femmes des petits Etats d'Europe. Elles viennent d'Andorre, de Chypre, d'Islande, du Liechtenstein, de Malte, de Monaco, de San Marino et du Luxembourg. Ce ne sont pas les sujets qui leur manquent depuis maintenant plus de dix ans.



Dans le cadre de la conférence internationale organisée par le Ministère de l'Egalité des chances et le Conseil National des Femmes du Luxembourg, les délégations n'ont pas uniquement présenté leur situation nationale en matière d'égalité entre femmes et hommes dans la prise de décision, mais elles ont pu également échanger entre elles, avec les nombreux et nombreuses invité(e)s. Dans tous les pays représentés, la condition de la femme a évolué. Les rythmes sont différents, l'évolution plus ou moins continue.

Pourquoi une telle initiative ? Elle a débuté par un questionnaire : le degré d'égalité entre femmes et hommes peut-il être lié à la taille du territoire national, au nombre d'habitants(es), à la taille de la structure d'organisation d'un pays ? Serait-il envisageable d'identifier des mécanismes propres aux petits Etats ? Et si oui, peut-on imaginer des politiques et des stratégies différentes de celles mises en place par les plus grands pays ?

En octobre 2015, à Mondorf-les-Bains au Grand-Duché de Luxembourg, les délégations se sont penchées sur leurs situations respectives pour ce qui est de la présence des femmes et des hommes dans les prises de décisions politiques et économiques.



Des situations hétérogènes

Ce n'est pas vraiment une surprise : les femmes sont globalement sous-représentées dans les instances dirigeantes tant dans la sphère politique que dans la sphère économique. Le pourcentage des élues nationales des huit pays varie entre 12,5 % et 42,9 %. La situation est donc fort différente d'un pays à l'autre. Andorre et l'Islande sont en haut du tableau avec 38 %, et 42,9 %. Chypre et Malte ont les taux d'élues nationales les plus faibles avec 12,5 % et 15 %. Dans le domaine de la prise de décision économique l'image est encore plus accablante. Les femmes occupent entre 4 % et 29 % des postes dirigeants. Ici le Liechtenstein qui est en tête du peloton avec 29 % de dirigeantes et Malte ferme la marche avec 4 % de dirigeantes.

Des bases différentes

Alors que les femmes ont obtenu le droit de vote actif et passif en 1908 en Islande, les Andorranes n'y ont accédé pleinement qu'en 1970. Il y a donc un véritable gouffre dans le temps entre ces deux pays. Pourtant, ce sont ces deux pays qui présentent le taux d'élues le plus important. Andorre a même connu la parité lors de la législature précédente. Selon l'Union interparlementaire, un facteur explicatif de cette exception andorrienne serait la taille du pays. Avec ses 85 000 habitants, Andorre présenterait l'avantage que les candidats(es) sont connu(e)s par tout le monde et feraient en quelque sorte partie de la « famille ». Ceci avantagerait l'élection des femmes candidates. Et pourtant, la délégation d'Andorre a souligné que l'égalité entre femmes et hommes n'est

pas vraiment un sujet débattu et encore moins analysé. Elle a notamment regretté que les données chiffrées ne soient pas ventilées par sexe et difficile d'accès.

L'Islande, une source d'inspiration.

Il en va tout autrement en Islande où l'égalité des sexes est un sujet majeur à tel point que la population entière se l'est appropriée. L'Islande, premier pays au monde à avoir élu une femme comme présidente, figure comme élève modèle en matière d'égalité des sexes. Sur plus de 100 pays étudiés, l'Islande occupe depuis des années la première place dans le rapport annuel sur l'écart entre les genres, publié annuellement par le Forum économique mondial. Pas étonnant que les délégations des autres petits pays étaient admiratives.

L'Islande a accédé à un équilibre entre femmes et hommes en politique sans l'introduction de quotas légaux. Par contre, tous les partis politiques actuellement représentés au parlement islandais ont des quotas volontaires forts dans leurs statuts. Ces quotas sont appliqués, non uniquement aux listes de candidats(es), mais également en interne.

Le domaine économique par contre ne s'est pas auto-régulé, raison pour laquelle des quotas légaux ont été introduits en 2010. La mesure concerne les conseils d'administration des sociétés de plus de 50 salarié(es). Leurs conseils d'administration doivent être composés de femmes et d'hommes. Tout conseil d'administration de plus de trois membres doit respecter un quota de 40 % du sexe sous-représenté. La loi a été votée en 2012, mais les résultats se font attendre.

Quotas – le mot qui dérange

Alors que tout le monde adhère à l'objectif de la parité, les discussions vont bon train quand on évoque des mesures concrètes pour l'atteindre. Il n'en a pas été autrement au cours des échanges entre les délégations des petits Etats d'Europe.

Un constat : l'égalité entre femmes et hommes n'est pas un acquis. Elle exige des efforts, des mesures concrètes et une volonté politique déterminée. L'argument utilisé suivant lequel ce serait une question de génération n'est pas pertinent puisque justement cela fait des générations que cet argument est cité sans que cela change vraiment la donne.

Un accord : l'instauration de quotas ne constitue pas un moyen vérifié pour atteindre la parité. Il est absolument nécessaire d'agir sur l'ensemble des domaines de la vie tant publique que professionnelle et familiale. Les stéréotypes de genre ont la vie dure. Il convient de les combattre tant avec des moyens législatifs que politiques.



Le quota, un outil : pour être efficace, cet outil doit poser des obligations claires et précises. Il doit être assorti de sanctions effectives. Cet outil doit être adapté à la situation institutionnelle du domaine qu'il concerne. La majorité des délégations milite pour l'instauration de seuils de représentation afin de briser les clubs de copains en place.

L'initiateur de la conférence de 2015, le Conseil National des Femmes du Luxembourg (CNFL) est un fervent défenseur des quotas tant en politique qu'en économie. Il conteste l'éternel argument selon lequel les « femmes quotas » seraient moins compétentes que les « hommes du cercle restreint ». Ce mythe est d'ailleurs clairement

réfuté par des études sur la formation des hommes et des femmes parlementaires menées de par le monde. La conclusion de ces études démontre que les femmes élues grâce aux quotas sont tout aussi qualifiées, voire plus, que les hommes élus hors quotas. En Suède on a constaté que les quotas peuvent même avoir un impact positif sur les qualifications des élus masculins qui se sentent obligés de parfaire leurs qualifications pour améliorer leurs chances d'être élus.

Le réseau des petits Etats d'Europe a, une nouvelle fois, permis à ses membres de renforcer leurs liens et de profiter d'un échange motivant.





LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Égalité des chances



www.mega.public.lu www.votezegalite.lu